

RPI BIEUJAC/ SAINT PARDON DE CONQUES

CONSEIL D'ECOLE du 5 novembre 2018

Présents :

M. DUMENIL, maire de BIEUJAC, président du SIRP

M. PAING, vice-président du SIRP

M. LABBE, adjoint au maire de Saint Pardon de Conques

M. DUBOURG, délégué départemental de l'Éducation Nationale

Mme EYSSARTIER Christine, conseillère pédagogique de l'Éducation Nationale

Mme GERAUD, Mme SECONDA, Mme RATIER, M. LETRAUT, Mme LAPELLETTRIE, M. VALETTE, représentants des parents d'élèves,

Mme AUDRAIN, directrice de l'école de St Pardon de Conques

Mme AUDOIT, directrice de l'école de Bieujac

Mme PUIROUX, Mme FRAIS, Mme ARHETS, Mme CHASTRES, M. RUELLAN, enseignants

Excusés :

M. MEOT, Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. BLANGERO, maire de Saint Pardon de Conques

COMPTE-RENDU

I- ÉDUCATION NATIONALE

a. Fonctionnement de l'école

a.i. Regroupement des deux conseils d'école

Comme les années précédentes, l'Inspection Académique demande que chaque école ait son propre conseil d'école. Les élections ont donc été organisées séparément pour chaque école.

Quatre représentants des parents ont été élus pour l'école de Bieujac (Mme Géraud, Mme Ratier, Mme Seconda, M. Letraut) et deux représentants pour l'école de Saint Pardon de Conques (Mme Lapelletrie et M. Valette).

Conformément au code de l'Éducation, les deux Conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

À l'unanimité, les deux Conseils d'école de Saint Pardon de Conques et de Bieujac décident de se regrouper en un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2018/2019.

a.ii. Effectifs

<u>Saint Pardon de Conques</u> PS/MS : 25 GS: 18 Total : 43	<u>Bieujac</u> CP/CE1 : 20 CP/CE2 : 20 CM1/CM2 : 18 CM1/CM2 : 19 Total : 77
Effectif total RPI : 120	

3 inscriptions sont en prévision à Saint Pardon et 1 inscription à Bieujac est attendue.

a.iii. Règlement intérieur et charte de laïcité

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2018-2019 est présenté à l'ensemble des membres du conseil d'école afin d'être voté.

Plusieurs modifications sont apportées. À la suite de ces modifications, le règlement intérieur est soumis au vote.
Résultats du vote : règlement adopté à l'unanimité.

Chaque famille recevra dans le cahier de liaison de son enfant, le règlement intérieur et la charte de laïcité. Ces documents devront être lus et signés par les enfants et les parents.

Question des parents :

Une certaine confusion a été observée à la sortie des classes de Bieujac juste avant les vacances scolaires de la Toussaint. Les enfants ayant oublié leurs affaires dans la cour de l'école n'ont pas pu re-rentrer pour aller récupérer leur manteau, le personnel de garderie, leur interdisant.

En effet, pour des raisons de sécurité, il a été décidé en commission SIRP, que les enfants ne pourraient plus re-rentrer dans la cour une fois sortis de l'école. Les familles n'ont pas été averties de cette décision, ce qui a provoqué une certaine confusion. Pour que les choses soient claires pour tout le monde, il a été proposé de modifier le règlement intérieur en ce sens.

Question des parents :

Certains parents se sont étonnés que des grands-parents puissent récupérer leur petit fils sans qu'on leur demande de pièce d'identité à la sortie des classes à l'école maternelle.

Réponse : la maîtresse était prévenue le matin même par les parents que c'était les grands-parents qui récupéraient leur petit fils. L'enfant a reconnu de suite ses grands-parents à la sortie des classes. Il est rappelé qu'en cas de doute, les maîtresses appellent les parents, vérifient les cartes d'identité et vérifient les fiches de renseignement.

a.iv. Sécurité

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Le PPMS est un protocole mis en place au sein des écoles en cas de risques extérieurs graves ou d'intrusion. Ce document rassemble les actions de chaque personne dans l'école en cas de danger.

*Pour le risque incendie, la procédure est l'évacuation. Trois exercices par an sont effectués à l'école et le signal utilisé est l'alarme incendie.

*Pour les risques « tempête, risques chimiques, nucléaires », la procédure est le confinement. En cas d'alerte, les enfants seraient mis à l'abri en lieu sûr, rassurés et occupés pendant toute la durée de l'alerte.

*Pour le risque « intrusion », la procédure est le confinement ou la fuite.

Dans les 2 écoles, différents exercices sont effectués dans l'année.

Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur, l'accueil dans les deux écoles se fait au portail pour l'école de St Pardon et à la porte du préau pour l'école de Bieujac.

a.v. Budget

Subvention du SIRP : 1 000 euros par classe en septembre

La coopérative scolaire est habituellement présentée par année civile, elle sera présentée par année scolaire en juin 2019.

b. Communication

La communication entre parents et enseignants est prévue chaque année en septembre lors des réunions de rentrée. Le cahier de liaison est également un biais important pour toute information ou pour les prises de rendez-vous.

c. Projets et vie de l'école

c.i. Axes généraux du projet d'école

- continuité des enseignements : classeur de suivi par année que les enseignants s'échangent à la fin des années scolaires, cohérence dans les programmations et les méthodes de lecture

- éducation à la santé et à la sécurité : semaine du goût du 8 au 14 octobre (intervention d'une diététicienne à l'école de Bieujac) et intervention de l'infirmière dans les deux écoles cette année (apprendre à porter secours)

- instaurer un climat scolaire favorable : règles de vie de la classe et de l'école travaillées dans chaque classe

c.ii. Projets de classes

Saint Pardon : visite d'un verger, correspondance scolaire pour la classe de PS avec l'école de Toulonne, spectacles aux carmes en janvier et mars et cinéma à Cadillac (5 courts-métrages) le 10 décembre.

Bieujac : intervention d'une diététicienne, cycle natation pour les deux classes de CM1-CM2.

Les deux écoles : participation aux rencontres sportives USEP pour les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

d. Parcours de l'élève

d.i. RASED

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficultés comprend une psychologie scolaire et une rééducatrice qui se déplacent au besoin pour observation, rencontre avec les parents, les enfants, les enseignants... La demande de leur intervention peut aussi bien être faite par les enseignants que par les parents.

d.ii. Maitre PASS (EFIV)

Emmanuel Ruellan occupe le poste de Maitre EFIV spécialisé dans l'intervention auprès des enfants du voyage. Il peut également prendre des petits groupes d'élèves en difficultés ou faire de la co-intervention en classe avec les enseignants. Actuellement, il intervient avec les deux classes de CM1-CM2 pour un travail autour de la mémoire.

d.iii. APC/PPRE

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont cette année axées sur la lecture et le langage.

Les Projets Personnalisés de Réussite Educative sont destinés aux élèves en difficultés. Il s'agit d'un papier (signé par l'élève, les parents et l'enseignant) qui stipule les aménagements faits en classe.

II- MAIRIE

a. Horaires des écoles

Le maire souhaiterait que les horaires des deux écoles soient harmonisés à la rentrée 2019. Les enseignantes (pas forcément d'accord aujourd'hui) y réfléchissent en expliquant que les rythmes des enfants de maternelle et d'élémentaire sont un peu différents.

À la rentrée 2019, l'école devrait se poursuivre à 4 jours et demi si les aides de l'État sont maintenues. Il est demandé qu'à l'école de Saint Pardon, la garderie soit payante jusqu'à 8h50 au lieu de 8h45.

b. Projet numérique

Après les vacances de Noël, l'école de Saint Pardon devrait être équipée d'un vidéoprojecteur interactif et de 6 tablettes et l'école de Bieujac devrait être équipée de 3 vidéoprojecteurs interactifs.

c. Travaux

Un devis a été fait pour changer les fenêtres de 2 classes de l'école de Bieujac (budget 2019)

M. Duménil se renseigne sur la possibilité d'installer un self dans le réfectoire à Bieujac.

Pendant les vacances de Noël, les peintures du réfectoire de l'école de Bieujac devraient être refaites.

Un aménagement sécuritaire est prévu devant l'école de Bieujac également.

Les enseignantes de l'école de Saint Pardon remercient M. Blangero pour les peintures qui ont été faites dans le réfectoire et tous les aménagements de cour réalisés pendant l'été.

Question des parents :

- Il a été relevé un problème de propreté dans les sanitaires par les élèves de Bieujac. M. Duménil affirme que les sanitaires sont nettoyés tous les soirs, et qu'en général, ils sont propres.

- Certains parents relèvent que leurs enfants de maternelle ont soif en sortant de l'école.

Il est à noter que les enfants ont un accès libre à l'eau pendant les horaires de classe. Cependant, pendant les horaires de garderie, les enfants n'ont pas accès à leurs gobelets. Ils ont accès aux robinets des toilettes. Pour les parents qui le souhaitent, ils peuvent leur fournir une petite bouteille d'eau.